



Bulletin de la Société Fribourgeoise des Officiers
Mitteilungen der Freiburgischen Offiziersgesellschaft

Paraît quatre fois par année - 58^e année
Erscheint viermal jährlich - 58. Jahrgang

N° 2 / Avril 2020
Nr. 2 / April 2020



Groupe E est votre fournisseur d'électricité?
Profitez de notre **espace clients** ouvert 7j/7 et 24h/24.

my.groupe-e.ch

Visualisez vos factures
Relevez votre compteur
Suivez votre consommation
d'électricité
Annoncez un changement
d'adresse

Editorial

„In der Krise schlägt die Stunde der Exekutive“

Unbekannt

*Major i Gst Patrick Noger
Präsident der Freiburgischen Offiziersgesellschaft*

Geschätzte Mitglieder der FOG,
Geschätzte Kameradinnen
und Kameraden,

Die gegenwärtige Pandemie hat unsere Gewohnheiten in kürzester Zeit über den Haufen geworfen. In der jüngeren Geschichte der Schweiz gibt es keine vergleichbaren Erfahrungen. Gleiches gilt für die landesweit geltenden freiheitsbeschränkenden staatlichen Maßnahmen. Sie sollen den exponentiellen Anstieg der Zahl infizierter Personen verhindern und es dem Gesundheitssystem ermöglichen, diese Pandemie zu absorbieren.

Die ergriffenen Maßnahmen haben schon jetzt unvermeidliche Auswirkungen auf die wirtschaftliche und psychosoziale Lage in der Schweiz und auf der ganzen Welt. Wir sehen uns mit der Herausforderung konfrontiert, wie ein dauerhaft hochwertiges und leistungsfähiges Gesundheitssystem gesichert werden kann und zugleich schwerwiegende Nebenfolgen für die Bevölkerung durch die getroffenen Maßnahmen abgewendet oder gemildert werden können. Das erfordert eine gerechte Güterabwägung

in wirtschaftlicher, sozialer und ethischer Hinsicht. Eine besondere Spannung ergibt sich hierbei aus der unterschiedlichen Risikoverteilung: Einerseits ist nach heutigem Wissensstand bei vielen (vor allem Jüngeren) nur ein relativ milder Krankheitsverlauf zu erwarten. Andererseits besteht für bestimmte Risikogruppen (z.B. ältere Personen, Menschen mit Begleiterkrankungen bzw. chronisch Kranke) ein deutlich erhöhtes Mortalitätsrisiko.

Krisen, so heißt es oft, seien die „Stunde der Exekutive“. Während der beiden Weltkriege wurde in der Schweiz „extra-konstitutionelles Staatsnotrecht“ angewandt. Ein solches gab und gibt es gemäss Verfassung nicht, aber es war Konsens, dass die Bundesversammlung dem Bundesrat ausserordentliche Vollmachten übertragen durfte. Grundsätzlich herrscht auch heute politischer Konsens darüber, dass es im Kampf gegen das Coronavirus drastische Massnahmen der Regierung braucht. In seltener Geschlossenheit haben die politischen Parteien der Schweiz am 16. März 2020 erklärt, dass sie vereint und vorbehaltlos hinter dem Bundesrat stehen.

Doch je länger die Pandemie andauert, desto stärker werden die Folgen auf sozialer und ökonomischer Ebene ausfallen. Bereits werden Stimmen laut, die eine baldige, schrittweise Rückkehr zur „Normalität“ fordern. Wie lange hält die politische Einigkeit also stand und wie lange wird man die Exekutive gewähren lassen?

Krisen mögen die Stunde der Exekutive sein, aber auch in der Krise braucht es ein Zusammenwirken des gewaltengliederten Staates. Die aktuell zu klärenden Fragen berühren die gesamte Gesellschaft; sie dürfen nicht auf beliebige Zeit an einzelne Personen oder Institutionen delegiert werden, so wie dies gegenwärtig in einigen Ländern geschieht. Gerade schmerzhaft Entscheidungen müssen von den Organen getroffen werden, die hierfür durch das Volk mandatiert sind und dementsprechend auch in politischer Verantwortung stehen. Die Einschränkungen der Grundrechte, des Föderalismus und der direkten Demokratie dürfen das Virus nicht überdauern.

Ich wünsche unserer Regierung das nötige Geschick und die nötige Weitsicht in dieser schwierigen Zeit und danke all jenen Personen, welche privat, beruflich oder dienstlich ihren Beitrag zur Bewältigung der gegenwärtigen Krise leisten. Ihnen allen wünsche ich viel Durchhalten, Geduld und gute Gesundheit!



Éditorial

« En cas de crise, l'heure du pouvoir exécutif a sonné »

Auteur inconnu

Major EMG Patrick Noger

Président de la Société fribourgeoise des officiers

Chers membres de la SFO,
Chers camarades,

La pandémie actuelle a bouleversé nos habitudes en très peu de temps. L'histoire récente de la Suisse n'a pas connu d'expérience semblable. Il en va de même pour les mesures étatiques restreignant la liberté de mouvement dans la Suisse entière. Ces mesures ont été instaurées pour empêcher l'augmentation exponentielle du nombre de personnes infectées et pour permettre au système de santé d'absorber cette pandémie.

Les mesures prises ont déjà aujourd'hui un impact inévitable sur la situation économique et psychosociale en Suisse et dans le monde entier. Nous sommes confrontés au défi de devoir garantir un système de soins durable, efficace et de qualité tout en évitant ou en atténuant les effets secondaires graves pour la population résultant des mesures prises. Cela nécessite une pesée d'intérêts équitable d'un point de vue économique, social et éthique. Une tension particulière résulte de la répartition différente des risques : d'une part, selon

l'état scientifique actuel, l'évolution plutôt bénigne de la maladie chez de nombreux patients (surtout les jeunes) ; d'autre part, un risque de mortalité nettement plus élevé pour certains groupes à risque (par exemple les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies concomitantes ou les malades chroniques).

Comme on le dit en cas de crise : « L'heure du pouvoir exécutif a sonné ». Pendant les deux guerres mondiales, le « droit d'urgence extraconstitutionnel » a été appliqué en Suisse. Selon la Constitution fédérale, ce dernier n'existait et n'existe toujours pas. Mais il y a eu un consensus sur le fait que l'Assemblée fédérale était autorisée à déléguer des pouvoirs extraordinaires au Conseil fédéral. En principe, il existe également aujourd'hui un consensus politique sur la nécessité de mesures drastiques de la part du gouvernement dans la lutte contre le coronavirus. Le 16 mars 2020, les partis politiques suisses ont d'ailleurs déclaré, dans une rare démonstration d'unité, qu'ils soutenaient tous sans réserve les décisions du Conseil fédéral.

Toutefois, plus la pandémie se prolonge, plus les conséquences sociales et économiques seront importantes. Des voix s'élèvent pour réclamer un retour progressif et rapide à la « normale ». Alors, combien de temps le consensus politique tiendra-t-il et combien de temps le pouvoir exécutif pourra-t-il continuer à diriger notre pays de manière autonome ?

En cas de crise, l'heure du pouvoir exécutif a sonné. Mais même dans ce cas, l'interaction des différents pouvoirs étatiques reste nécessaire. Les questions à résoudre concernent l'ensemble de la société. Leur résolution ne doit pas être déléguée à des personnes ou à des institutions individuelles pour une durée indéterminée, comme c'est le cas dans certains pays. Les décisions douloureuses, en particulier, doivent être prises par les organes qui sont mandatés à cette fin par le peuple et qui sont également politiquement responsables. Les restrictions des droits fondamentaux, du fédéralisme et de la démocratie directe ne doivent pas survivre au virus.

Je souhaite à notre gouvernement l'habileté et la clairvoyance nécessaires en cette période difficile et je tiens à remercier toutes les personnes qui apportent leur contribution dans le privé, au travail ou en service pour surmonter la crise actuelle. Je vous souhaite à tous de la persévérance ainsi que de la patience et vous adresse mes meilleurs vœux de santé !



MAINTENANT À MARLY

AU CENTRE COMMERCIAL LA JONCTION

OUVERT 7/7

LU-VE 7H00 - 19H00 / SA 7H00 - 16H00 / DI 8H00 - 12H30



Suard

VOTRE ARTISAN

SUARD GIVISIEZ MAGASIN, TEA-ROOM & DRIVE | RTE JO-SIFFERT 6 - 1762 GIVISIEZ

SUARD GARE MAGASIN | PLACE DE LA GARE 5 - 1700 FRIBOURG

SUARD R. DE ROMONT MAGASIN & TEA-ROOM | RUE DE ROMONT 13 - 1700 FRIBOURG

SUARD R. GRIMOUX MAGASIN & TEA-ROOM | RUE GRIMOUX 14 - 1700 FRIBOURG

SUARD BVD PÉROLLES MAGASIN | BOULEVARD DE PÉROLLES 33 - 1700 FRIBOURG

We listen

to make it right.

We stay

to make it real.

A promise

you can trust.

Wir sind stolzer Sponsor
der Freiburgerischen Offiziersgesellschaft.

Nous sommes fiers de sponsoriser
la Société Fribourgeoise des Officiers.

www.ruag.com

**Together
ahead. RUAG**

L'interview

Rencontre avec le capitaine Baptiste Fort

Propos recueillis par le major Emmanuel Rey



Rencontre avec le capitaine Baptiste Fort, commandant de la compagnie de transmissions 1/2 (bataillon d'état-major de la brigade mécanisée 1) depuis 2019. Étudiant en master « Accounting & Finance » à l'Université de Fribourg, il a analysé la planification des cadres de sa Grande Unité dans le cadre de son travail de bachelor.

Pouvez-vous nous présenter le sujet de votre travail de bachelor ?

En janvier 2018, notre armée a subi de nombreux changements à la suite du développement de l'armée (DEVA). Parmi ceux-ci, le nombre de militaires au sein des contingents a été réduit à 100'000. Cette réforme a conservé le principe de l'armée de milice, avec des cadres qui sont également en majorité miliciens, et donc présents au moins un

mois par année pour accomplir leur service. Dans le domaine de la gestion des ressources humaines, la sélection des cadres est particulière : le recrutement n'est possible qu'à l'interne, à l'inverse des entreprises qui peuvent recruter un cadre en provenance d'une autre entreprise, voire d'un autre pays. De plus, les cadres ne sont pas payés. Le système de milice permet d'avoir une vision à moyen terme, d'environ six années, puisqu'une rotation dans les différentes fonctions militaires se fait en général tous les trois à quatre ans pour laisser place à la relève.

Au vu de ces différences entre armée et entreprise, une question m'est venue à l'esprit : dans quelle mesure la planification des cadres développée dans les sciences du management est-elle applicable à l'Armée suisse ? La brigade mécanisée 1 (br méc 1), dans laquelle je suis incorporé, constituait un parfait échantillon pour réaliser cette analyse. Après une présentation générale de la brigade, mon travail visait trois objectifs :

- résumer les approches de la planification des cadres dans la littérature des sciences du management ;
- résumer la planification des cadres dans une entreprise privée (UBS Région Genève) puis au sein de la br méc 1 ;

- comparer la planification des cadres de l'entreprise privée et de la br méc 1 en tirant des conclusions et des recommandations pour l'Armée suisse en général.

Différentes sources ont été mises à profit dans mon travail. La partie théorique se basait principalement sur des documents issus de la littérature académique. L'exemple pratique d'UBS Région Genève me fut rendu possible grâce au major Olivier Barras, futur commandant du groupe d'artillerie 1 de la br méc 1 et responsable du secteur clientèle entreprise chez UBS Région Genève. L'analyse du chapitre consacré à l'armée se fondait principalement sur les documents internes de planification du personnel de la br méc 1, rendus accessibles après un entretien avec le brigadier Mathias Tüscher et le colonel Jean-François Doninelli, respectivement commandant et chef de service de cette Grande Unité. Finalement, je disposais d'une solide connaissance de l'armée ; j'ai donc utilisé au maximum mon expérience, mes connaissances et mes différents contacts pour apporter une réelle plus-value à mon travail.

Votre expérience de commandant de compagnie vous a-t-elle inspiré ce sujet ?

Durant ma seconde année de bachelor en gestion d'entreprise, j'ai eu la chance de pouvoir effectuer un travail de séminaire sur le thème de mon choix. J'avais alors traité du thème « Les nouveaux défis de l'Armée suisse en termes de relations publiques », travail pour lequel

j'avais obtenu une mention. Je me suis rendu compte que presque aucun travail sur l'Armée suisse n'avait été réalisé au niveau universitaire, sinon par les étudiants et futurs militaires de carrière de l'Académie militaire de Zurich.

Durant mes cours de répétition et depuis que je commande une unité, j'ai remarqué qu'il n'était pas chose aisée de disposer de suffisamment de cadres supérieurs. Beaucoup sont étudiants et se font dispenser, si bien qu'il faut trouver rapidement des solutions pour combler ces manques (discussion avec les commandants, compromis avec les étudiants, etc.). De plus, après une expérience de quelques jours au sein de l'état-major de mon bataillon, j'ai remarqué que de nombreuses fonctions étaient occupées par des officiers *ad interim*. La brigade ne parvient pas toujours à assurer une continuité dès le grade de capitaine au sein de ses effectifs. C'est pourquoi j'ai voulu m'intéresser à la partie de la gestion des ressources humaines au sein de l'armée.

Je me suis tourné vers le Prof. Dr. Grünig, professeur ordinaire et titulaire de la chaire de direction d'entreprise de l'Université de Fribourg, lui-même ancien brigadier de milice. Après avoir suivi un cours de gestion des ressources humaines, où tout semble simple et structuré dans les entreprises en termes de gestion des ressources humaines, j'ai voulu savoir si de tels modèles étaient appliqués à l'Armée suisse ou pourraient l'être. Le thème de mon travail était dès lors évident.

Quelles sont donc les forces et les faiblesses de la planification des cadres dans l'Armée suisse ?

En comparant la planification des cadres d'UBS Région Genève à celle de la bréc 1 à l'aide de la littérature académique, je me suis intéressé aux cinq approches suivantes : évaluation des collaborateurs, planification des cadres, recrutement, motivation et rémunération, perspectives d'évolution et de carrière. La figure ci-après résume parfaitement les résultats de mes recherches :

	Littérature académique	UBS Région Genève	Brigade mécanisée 1
Évaluation des collaborateurs	Entretien annuel d'évaluation sur l'année écoulée, autoévaluation, évaluation 360°	Entretien annuel d'évaluation (performance et comportement), processus de feedback, évaluation 360°	Qualification à la fin du service sur la performance et le comportement
Planification des cadres	Plan de formation, de gestion des carrières et de recrutement, analyse des effectifs, analyse quantitative et qualitative, plan d'effectif, gestion des talents	Pas de programme de succession structuré, base semestrielle via pool de candidats, organigramme de la concurrence, entretiens complémentaires	Pas de programme de succession structuré et obligatoire, planification par bataillon et au niveau brigade à 6 ans selon les fonctions
Recrutement	Processus en 4 phases (analyse du besoin, recherche de candidats, sélection et intégration) au moyen de divers outils si recrutement interne ou externe	À l'interne : flux de l'information, Key Talent, Future female leader	Écoles de recrues : selon la qualification jusqu'au grade de lieutenant
		À l'externe : étudiants, seniors expérimentés, individus dotés d'aptitudes en management	Cours de répétition : selon le grade, la qualification et la fonction dont les différents échelons ont besoin
Motivation et rémunération	Théories du contenu et théories des processus Rémunération fixe, variable et indirecte	Rémunération fixe et indirecte, rémunération variable (bonus) selon l'évaluation annuelle (performance et comportement)	Rémunération fixe selon le grade et variable durant les services d'avancement, bourse, crédits ECTS
Perspectives d'évolution et de carrière	4 modèles nationaux de carrière, performance, par-rainage, réputation et visibilité	Formations internes/ex-ternes, études complémentaires, politique interne, visibilité, mentoring, expérience, mobilité	Tout est réglementé (peu de liberté), formations internes et services pratiques, presque automatique si la motivation est présente.

Quelles sont les améliorations possibles ?

La planification des cadres chez UBS Région Genève est très semblable aux théories de la littérature académique, alors que celle de la br méc 1 et de l'Armée suisse en général sont particulières. Je pense que l'armée devrait étudier deux pistes de réflexions :

- une restructuration drastique du recrutement pour augmenter le nombre de femmes avec une fonction de cadre :
- une amélioration de la formation générale des cadres en termes de gestion des ressources humaines.

Concernant la première proposition, n'oublions pas que le système de milice de l'Armée suisse reste un monde à part. Depuis le DEVA, l'armée accueille chaque année environ 22'000 militaires à l'école de recrues, dont seulement 250 femmes (1%). En 2019, la br méc 1 comptait 35 femmes (0,52% de l'effectif réel total) et 62% d'entre elles étaient des cadres. Ces chiffres, vérifiables non seulement dans la br méc 1 mais aussi dans la majorité des Grandes Unités, permettent de tirer la conclusion suivante : lorsque des femmes sont volontaires pour accomplir le service militaire, plus de la moitié d'entre elles devient cadre. Dès lors, n'y aurait-il pas une mesure à prendre ? Une restructuration drastique pourrait être envisagée au niveau du recrutement des femmes, mais il s'agirait là d'une décision politique avant tout. À l'heure actuelle, le peuple suisse ne semble pas encore prêt à rendre le service militaire obligatoire pour les

femmes. Si une telle décision venait à être prise, quelle serait la plus-value en termes de cadres ? Actuellement, l'armée dispose annuellement d'environ 28'000 candidats à l'école de recrues, parmi lesquels 21'000 sont retenus pour le service militaire ; les autres s'engagent dans la protection civile ou le service civil, ou paient une taxe annuelle. Si la Suisse imposait un service obligatoire à tous, le nombre de candidats pour le service militaire doublerait grâce aux femmes. Dès lors, en gardant un effectif fort de 100'000 militaires, l'armée aurait le luxe de choisir 21'000 personnes non pas parmi 28'000, mais parmi 55'000 à 60'000 potentiel(le)s candidat(e)s, et de ne prendre que les meilleur(e)s. Cela ne signifierait pas que 62% des femmes accepteraient l'avancement mais cela permettrait certainement de voir le taux de femmes de 1% augmenter dans les effectifs de manière significative, puisque lors de son service militaire, l'auteur a pu constater par lui-même que les femmes sont tout aussi aptes que les hommes à assurer une fonction de cadre. Il s'agirait d'un système totalement différent de celui qui est en place à l'heure actuelle. Il ne faut pas oublier que l'armée est, en Suisse du moins, l'une des seules organisations, avec l'État, dans laquelle les femmes réalisent le même travail que les hommes et surtout avec la même rémunération, que ce soit au niveau des militaires de carrière ou des miliciens. Dans un univers essentiellement masculin, il serait donc intéressant pour l'Armée suisse de pouvoir compter sur beaucoup plus de femmes avec des fonctions de cadre.

Concernant la seconde proposition, à savoir une amélioration de la formation générale des cadres en termes de gestion des ressources humaines, il faut savoir que si nous comparons l'Armée suisse à la littérature académique ou à l'exemple d'UBS Région Genève (où un service des ressources humaines existe et travaille à plein temps à la planification et à la relève des cadres), la gestion du personnel demeure très confinée au sein de notre armée. J'ai présenté dans mon travail les difficultés principales rencontrées par les commandants et les responsables du personnel (G1 pour la Grande Unité, S1 pour le corps de troupe) en termes de formation : au sein des écoles de cadres, peu de temps est consacré à l'enseignement des bases académiques de la gestion des ressources humaines. Les intéressés se contentent d'apprendre « sur le tas » lorsqu'ils sont concernés par la gestion du personnel. Dès lors, la création d'une fonction de spécialiste en ressources humaines au sein des états-majors de bataillon et de Grande Unité permettrait d'appuyer le S1 et le G1 dans leur travail et de disposer d'un expert qui se consacrerait uniquement à la planification de la relève et au recrutement. Actuellement, cette solution n'est pas réalisable. À la suite du DEVA, et comme l'auteur l'a déjà expliqué, l'Armée suisse a revu son effectif total à la baisse pour compter aujourd'hui 100'000 militaires. Dès lors, la création d'une fonction de spécialiste au niveau des corps de troupe et des Grandes Unités augmenterait l'effectif, alors même que certaines fonctions ont été supprimées en 2018.

Ainsi, l'unique solution pour combler les lacunes serait de faire suivre aux responsables du personnel une formation complémentaire dispensée par des experts en sciences du management sur la gestion du personnel, la planification des cadres et les différents outils à utiliser. Toutefois, cela poserait quelques problèmes : le coût d'une telle formation, entièrement à la charge de l'Armée suisse, qui rencontre déjà des difficultés avec son budget ordinaire ; des jours de service isolés supplémentaires pour les cadres, qui s'impliquent déjà beaucoup tout au long de l'année ; la nécessité d'envisager une équivalence civile pour motiver les cadres à entreprendre cette formation, qui deviendrait alors obligatoire ; la justification de ce besoin auprès du haut commandement militaire. Actuellement, l'Armée suisse compte suffisamment de cadres, si bien que la gestion du personnel est quelque peu « oubliée » et ne constitue pas une réelle priorité. Plutôt que d'anticiper un potentiel manque dans la relève des cadres, il faudra visiblement attendre une réelle pénurie avant qu'une décision politique ne soit prise.

Revenons à votre parcours militaire. Vous commandez une compagnie dans un bataillon d'état-major. Ce corps de troupe a connu de grands changements avec le DEVA. Lesquels ?

Jusqu'au DEVA, le bataillon d'aide au commandement ne comptait que trois unités : une compagnie de quartier général (cp QG), une compagnie d'exploitation (cp exploit) et une compagnie

d'échelon de conduite (cp éch cond). Avec le DEVA, la cp QG est devenue compagnie d'état-major (cp EM) et le nouveau bataillon d'état-major compte trois unités supplémentaires : une compagnie de transmissions (cp trm), une compagnie de sûreté (cp sûr) et une batterie de centre de conduite du feu (bttr CCF). Le bataillon permet ainsi au commandant de brigade de conduire ses corps de troupe ainsi que le feu d'artillerie. Afin d'assurer cette prestation, le bataillon installe et exploite des postes de commandement fixe (cp EM) et mobile (cp éch cond) au profit de l'état-major de brigade à l'aide de différents systèmes informatiques et de communication (cp trm). Quant à la cp exploit, elle appuie l'état-major de brigade durant les cours d'état-major. La cp sûr est généralement subordonnée directement aux cp EM et éch cond afin d'assurer la sécurité des PC fixes et mobiles. La bttr CCF fait la plupart de ses services auprès du groupe d'artillerie. Chaque année, environ 900 hommes accomplissent leur service dans ce bataillon parrainé par le canton de Vaud.





IN MEMORIAM

Il y a soixante ans, le 7 avril 1960, le Général Henri Guisan décédait à Pully.

(Le Général à Viège en 1942 – Wikimedia Commons © Archäologie und Museum Baselland, CC BY-SA 4.0)



SWISS MILITARY
HANOWA



Aus Freude am Geniessen
Le plaisir de savourer
www.cavegauch.ch



Par Mars !

Un officier suisse à l'École du génie d'Angers (France)

Capitaine Ekim Saraçlar

Commandant, compagnie d'état-major de sapeurs de chars 1, officier de carrière

En 2020-2021, la rubrique Par Mars ! examine les apports des doctrines d'armées étrangères dans la doctrine militaire suisse (voir l'article introductif dans le bulletin 2020/1). Dans cette édition, le capitaine Ekim Saraçlar, de retour d'un stage de formation intense en France, nous livre ses réflexions pertinentes pour le génie.

En septembre 2019, j'ai reçu de la part de la Formation d'application génie/sauvetage/NBC l'opportunité d'effectuer un stage de plusieurs semaines à l'étranger. Il s'agit de la formation des futurs commandants d'unité (FFCU), un stage biannuel de 15 semaines dispensé à l'École du génie d'Angers (France). Cette formation permet aux futurs commandants d'unité d'acquérir le savoir nécessaire dans les domaines des ressources humaines, de la conduite, de la tactique, des connaissances générales (notamment dans un contexte interarmes) et de créer les outils nécessaires à leur future fonction. La FFCU prépare aussi les stagiaires aux futures formations et aux postes non spécialisés en état-major.

Le cours cible tout le spectre du génie français et comporte donc une grande hétérogénéité de participants : futurs

commandants de compagnies de sapeurs de combat, de conduite et de logistique, d'appui, de travaux lourds, d'aide au déploiement, de production d'énergie ou d'eau, provenant des régiments du génie (6^e, 13^e, 19^e et 31^e RG), génie parachutiste (17^e RGP) et génie étranger (1^{er} et 2^e REG). Il intègre aussi des membres de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, des formations militaires de la sécurité civile et formations NRBC avec le 2^e régiment de dragons ainsi que trois participants étrangers originaires du Sénégal, du Tchad et de Suisse.

L'effort principal est porté sur la méthode de raisonnement tactique, la méthode d'élaboration de décision opérationnelle tactique et la collaboration avec les formations interarmes. En plus d'une base théorique, les participants planifient des actions et les vérifient sur simulateur tactique. Les rôles sont nombreux et variés et permettent à chaque participant de s'y immerger. Une grande partie du travail se fait en petits groupes. Le stage voit la production de nombreuses présentations (décision tactique, culture militaire, retour d'expérience, etc.). L'encadrement est constitué de spécialistes internes et externes afin d'assurer l'enseignement de sujets spécialisés.

La plupart des participants ont de solides connaissances de par leur formation et leur fonction actuelle (remplaçant du commandant d'unité, officier du bureau opération instruction, etc.) et de leurs expériences en engagement.

L'armée française est différente de la nôtre : se lancer dans un exercice de comparaison serait périlleux. Pourtant, il y a plusieurs points qui intéresseront les militaires de notre pays dans les méthodes de travail et la doctrine de notre voisin tricolore. Je souhaiterais développer ci-dessous trois points qui m'ont tout particulièrement marqué : l'omniprésence de l'interarmes, le rôle de l'officier du génie dans un état-major et l'expertise EOD¹ et C-IED² des Français.

Les officiers du génie français sont, de par leur formation et leurs expériences opérationnelles, en permanence plongés dans la pensée interarmes.³ Les unités du génie se retrouvent parties intégrantes d'un groupement tactique interarmes (GTIA) et démontrent leur utilité. Les querelles entre infanterie et cavalerie, que l'on observe encore souvent en Suisse, sont en France d'un autre ordre. La différence réside dans le fait que tous les cadres supérieurs sont formés dans un contexte contemporain et les articulations de corps de troupe sont adaptées à l'air du temps. Saluons l'effort entrepris en Suisse d'entraîner le combat

interarmes de manière sérieuse en mettant l'accent sur des séquences d'instruction entre cavalerie, infanterie et artillerie, mais n'oublions pas d'y joindre le génie, sous risque de voir ce dernier prendre du retard et ne plus être adapté aux défis contemporains. Dans nos contrées, les troupes du génie sont hélas abordées de manière anecdotique lors de considérations tactiques et lors d'exercices. Peu d'officiers sont conscients de l'importance élémentaire de cet appui. En plus de la vague évocation du sujet, la Suisse voit son génie vivre une douloureuse crise d'identité. La dichotomie qui s'opère entre un génie de combat (sapeurs de chars) et un génie général (que certains qualifieront de « génie de chantier ») s'est renforcée depuis que le sapeur chenillé a rejoint la Formation d'application blindés/artillerie. Bien que le sapeur chenillé voit l'avantage d'évoluer au plus près de son client principal, on peut craindre une dangereuse divergence doctrinale dans la considération de l'arme.

Un autre point marquant chez nos voisins français est l'importance des cadres du génie dans l'analyse du milieu faite par les états-majors. Le sapeur étant le principal effecteur sur le terrain, ce n'est pas une surprise de constater que dans l'analyse du milieu, l'analyse du terrain est la pièce de choix réservée à l'officier du génie, qui revêt la fonction de com-

¹ Abréviation du terme anglais *Explosive Ordnance Disposal* (en français : neutralisation, enlèvement, destruction des explosifs).

² Abréviation du terme anglais *Counter Improvised Explosive Device* (en français : lutte contre les engins explosifs improvisés).

³ Par formation interarmes, on entend une organisation regroupant plusieurs « armes » des forces terrestres : cavalerie, artillerie, génie, infanterie, etc. À ne pas confondre avec « interarmées » (regroupement des éléments provenant de tout le spectre des forces armées et pas uniquement des forces terrestres).

mandant d'unité ou d'officier délégué de liaison – voire, parfois, les deux rôles à la fois. Il sera alors force de proposition pour l'état-major d'un GTIA. Finalement ce raisonnement paraît logique : qui de mieux placé pour l'analyse du terrain que celui qui peut s'affranchir de ses limites et contraintes ? Pourtant, les cellules de renseignements de nos différents corps de troupes et grandes unités n'adhèrent pas à cette logique.

Du point de vue des engagements opérationnels, l'influence du contexte actuel de la bande saharo-sahélienne se fait fortement ressentir ; elle est parfois même dénoncée comme responsable de la dégradation de capacités traditionnelles (franchissement de coupure humide par exemple) au profit d'autres compétences. C'est dans les missions d'ouverture d'itinéraires que les troupes du génie sont particulièrement appréciées. Ici l'utilisation du sapeur comme démineur est souvent préférée à l'utilisation de moyens lourds. Il existe chez nos voisins une réelle expertise du déminage de combat, mais également de la lutte contre IED (C-IED). Au Pôle Interarmes Munex, les militaires français reçoivent une instruction robuste dont les GTIA bénéficient sur le terrain. L'approche est holistique et ne se contente pas de détruire l'engin explosif : elle s'en prend au réseau au sens large.⁴ Bien que la Suisse puisse être fière de son propre centre de compétences DEMUNEX

(KAMIR) à Spiez et de son personnel qualifié, elle souffre d'une importante carence de compétence au sein de la troupe ; et même si une formation de base au niveau du service d'instruction de base devrait voir le jour prochainement, il convient de réfléchir à la formation de personnel plus compétent, en mesure d'appuyer les EOD.

En conclusion, le génie en Suisse devrait être repensé, retravaillé ou au moins rafraîchi pour être mis au goût du jour, pour l'intégrer de manière plus concrète dans des exercices interarmes en utilisant son large spectre ainsi que pour former les instructeurs à l'utilisation de l'appui de l'arme du génie. Cela leur permettrait de savoir concrètement quand et comment utiliser les sapeurs, quels effets leur demander, en évitant de se contenter de régurgiter quelques minces lignes de règlement. Enfin, il s'agirait de faire un effort doctrinal et organisationnel pour effacer le schisme naissant dans le génie et de voir ce projet s'inscrire dans les considérations de développement des capacités des forces terrestres pour l'horizon 2030, notamment en palliant les carences observées dans la contre-mobilité et la mobilité dans le cas d'ouverture d'ouvrages minés et IED.

« L'œil du sapeur » n'est hélas pas mis à profit de la même manière chez nous que dans les états-majors français où l'officier du génie est apprécié pour ses

⁴ Par exemple les ressources personnelles, matérielles, etc. S'attaquer au réseau signifie démanteler le système entier et pas uniquement détruire l'engin explosif.

qualités de spécialiste du terrain et également pour sa connaissance, voire sa maîtrise d'outils modernes et performants tels que des systèmes d'information géographique (SIG). Les officiers du génie, en particulier ceux qui ont bénéficié d'études supérieures – par exemple dans le domaine des sciences naturelles – devraient être mis à profit de l'analyse du terrain et entraînés à l'utilisation de SIG.

Les carences dans les capacités EOD / C-IED de base pourraient être comblées par la formation de sapeurs et de sapeurs de chars à double fonction, et ce lors du SIB. Il s'agirait d'acquérir des compétences de base afin d'appuyer les EOD. Il ne s'agit pas de copier un modèle français qui est basé sur une réalité d'engagement différente mais de se prémunir contre des menaces probables, elles-mêmes présentes et décrites dans nos scénarios d'exercice et catalogue d'acteurs.

Enfin, l'hypothèse d'un engagement face à un adversaire symétrique et dans un contexte de haute intensité s'ajoute aux considérations actuelles de la menace. Ce changement de paradigme est en cours dans plusieurs forces armées dans le monde et les mêmes réflexions sont arrivées en Suisse. Ainsi, le génie suisse doit se faire une place de choix au sein des forces armées en concrétisant ses capacités de mobilité en contexte de haute intensité, tout en renforçant ses capacités de contre-mobilité et en augmentant sa capacité à faire face à la menace IED, en particulier sur l'ou-

verture d'itinéraires. L'effort entrepris dans l'utilisation d'un contexte « force mix » ou interarmes doit être soutenu dans les troupes du génie et dans des formations interarmes.

Je me permets cependant de rassurer le lecteur de cet article et de conclure par le genre d'agréable surprise qu'un militaire suisse, souvent modeste, peut avoir à l'étranger. Les compétences de franchissement de coupures humides de notre armée, en particulier nos compagnies de pontonniers, affichent un niveau d'entraînement et une disponibilité en ressources humaines et matérielles supérieurs que nos voisins français envient. Là où une armée voit l'instruction et le maintien de certaines capacités fortement impactés par des engagements en opérations extérieures ou intérieures, l'autre peut compter sur une instruction de qualité lors des SIB, mais également lors des services de perfectionnement de la troupe.



Ekim Saraçlar est officier de carrière à l'École du génie 73 à Brugg en tant qu'instructeur d'unité / commandant d'unité. Il commande la cp EM sap chars 1 (brigade mécanisée 1).



Hotel Cailler

BAINS - WELLNESS - MONTAGNES
 Découvrez tous nos arrangements
 sur notre site internet www.hotel-cailler.ch

Impression offset - Impression numérique - reliures diverses
 Flyers - Affiches - Tombolas - Loteries - Loto - Brochures - Faire-part



Tél 026 322 32 39
 Route du Jura 12
 1700 Fribourg
info@imprimeriebonny.ch
www.imprimeriebonny.ch

L'humain a chez nous la priorité.
Toujours et partout.

Agence générale La Broye, Philippe Arrighi
 Ruelle de la Bâtiaz, 1470 Estavayer-le-Lac

Agence générale Bulle, Jacques Yerly
 Chemin de Folliéran 23, 1630 Bulle

Agence générale Düringen, Harry Grütter
 Duensstrasse 1, 3186 Düringen

Agence générale Fribourg, Daniel Charrière
 Rue du Centre 14, 1752 Villars-sur-Glâne

Agence générale Murten-Ins, Bernhard Hubacher
 Bahnhofstrasse 10, 3280 Murten

mobilier.ch

la Mobilière



**NEW ŠKODA
KAROQ**

ŠKODA
SIMPLY CLEVER

15x GAGNANT
QUALITE-PRIX

Une autre expérience dès CHF 24'530.-

Accélérer et décélérer autrement, démarrer sa journée et arriver à destination autrement, exactement comme vous le souhaitez. Grâce à son intérieur spacieux et à ses systèmes d'assistance de pointe, le nouveau ŠKODA KAROQ vous offre une expérience de conduite agréable, y compris en version 4x4. ŠKODA KAROQ: à découvrir chez nous.

ŠKODA. Made for Switzerland.

AMAG Fribourg

Rte de Villars 106

1701 Fribourg

Tél. 026 408 41 43

www.fribourg.amag.ch

amag

KAROQ Ambition 1.0 I TSI, 115 ch, boîte manuelle à 6 vitesses, 24'530.-. Véhicule présenté: KAROQ Ambition 1.0 I TSI, 115 ch, boîte manuelle à 6 vitesses, barres de toit argent, pack Chrome, capteurs de parking avant et arrière, full projecteurs LED avec AFS et phares antibrouillard LED avant avec fonction «Corner», jantes en alliage léger 18" «BRAGA», couleur Steel Grey, 27'250.-. 5.4 l/100 km, 121 g de CO₂/km (0 véhicules neufs, 133 g), mise à disp. d'énergie: 28 g de CO₂/km, cat.: E. Tous les prix correspondent à une recommandation de prix sans engagement de l'importateur.



JPF

jpf.ch  

DIMAB SA
PAYERNE – YVERDON



Tiré de nos archives

Psychiatrie et armée

Capitaine Sébastien Dupuis

Adjudant, bataillon d'infanterie 19

En cette période particulière de mobilisation des moyens de l'armée, je vous propose de redécouvrir un article paru dans le numéro de septembre 1984 du bulletin de notre société, portant sur l'un des domaines très sollicités du moment : le service psycho-pédagogique de l'armée (SPP A), par le lieutenant-colonel Eisenring. Comme le service social et l'aumônerie de l'armée, cette branche a vocation, selon sa propre formule, à conseiller, accompagner et soutenir les militaires en service (troupe, cadres et états-majors). L'auteur de l'article que vous allez lire se concentre particulièrement sur le rôle qu'occupe, selon lui, un psychiatre dans les forces armées. Il fait également un point de situation qui permettra aux lecteurs habitués à travailler avec ces services de constater l'évolution accomplie ces trente-cinq dernières années.

Dans ses premières lignes, le Lt col Eisenring fait allusion au fameux « mal du pays »¹ bien connu des amateurs d'histoire et de littérature militaires. Cette « maladie du pays » – au sujet de la-

quelle la légende raconte qu'il était interdit, sous peine de mort, de chanter l'air du ranz des vaches à proximité des Suisses au service de la France pour éviter les désertions et les morts par nostalgie² – est un bon exemple du caractère iconoclaste de cette discipline.

Un mot encore sur l'auteur supposé du présent article. Après quelques recherches, il apparaît comme très vraisemblable que ce dernier soit le Dr Jean-Jacques Eisenring (1937-1987), médecin psychiatre et ancien directeur de l'hôpital cantonal psychiatrique de Marsens de 1981 à 1987. Né à Genève, Fribourgeois d'adoption, ancien membre de la Société fribourgeoise des officiers, le Dr Eisenring fut respectivement médecin-chef en clinique psychiatrique et en centre psychosocial universitaire avant de devenir, en 1974, responsable du Centre universitaire de diagnostic et de soins en déficience mentale.³ Enfin, il occupa pendant sept années la fonction de médecin du régiment d'infanterie de montagne 7.

¹ Pour plus d'informations sur le sujet, je vous conseille la lecture de l'article « Mal du pays » sur le site du Dictionnaire historique de la Suisse (hls-dhs-dss.ch), qui propose aussi une bonne suggestion bibliographique.

² L'opéra *Carlotta ou la Vaticane* de Dominique Gessney-Rappo, sur un livret de Christophe Passer, créé à

Fribourg le 31 décembre 2015, avait d'ailleurs ce sujet pour thème.

³ Archives de *La Liberté* en ligne, édition du 13 mars 1980. Consulté le 24 mars 2020.

Psychiatrie et armée

Publié initialement dans le numéro de septembre 1984 du Bulletin de la Société fribourgeoise des officiers par le lieutenant-colonel Eisenring.

La juxtaposition de ces deux termes peut paraître inattendue voire inopportune à ceux qui considèrent le premier comme l'expression d'un certain laxisme et de théories absurdes et le second comme le symbole de l'ordre, de la discipline, du sacrifice. En réalité, le psychiatre fait depuis fort longtemps bon ménage avec l'armée ; en effet, en 1678 déjà, Johann Hofer dans sa thèse parue à Bâle décrit un syndrome frappant en particulier les jeunes Suisses engagés au service de France et qui présentent une mélancolie, une pensée constamment fixée à leur pays d'origine, une insomnie, des paralysies, une anorexie, une anxiété, des palpitations, la stupeur. Il nomme ce syndrome la nostalgie. C'est parce que le mal du pays est reconnu comme un trouble médical que certains déserteurs suisses au service étranger ont dû de ne pas être passés par les armées.

C'est cependant surtout à partir de la Première Guerre mondiale dans les troupes américaines en Europe que le psychiatre a joué un rôle important dans l'armée. L'objet de ces quelques lignes est de préciser les sphères d'action du psychiatre dans son activité militaire en Suisse. Il y a deux structures où on rencontre des psychiatres dans l'organisation militaire en Suisse, tout

d'abord le service psychologique de l'armée qui est un service de spécialistes dont la mission consiste à conseiller le médecin en chef de l'armée et d'autre part des psychiatres sont incorporés dans les régiments hôpitaux comme d'autres spécialistes. Dans certains pays, il existe comme conseiller dans l'état-major de division un psychiatre : cela est valable en particulier dans l'armée d'Israël et cette formule a fait ses preuves.

Le psychiatre est amené à intervenir dans les conditions suivantes :

1. La sélection

Notre système de sélection s'effectue en plusieurs étapes. Un premier triage est réalisé lors du recrutement avec des pourcentages d'aptitude pour l'ensemble des conscrits qui atteint voire dépasse 88%. Ça n'est en fait que la confrontation avec la vie militaire, en particulier au cours des premières semaines de l'école de recrue, qui permet de véritablement se rendre compte dans quelles mesures le jeune est apte à faire du service militaire. A chaque fois le spécialiste peut être requis pour dresser un bilan complet et se prononcer sur l'aptitude au service militaire tenant compte de critères que Stucky a précisés, à savoir :

- une intelligence et une formation scolaire suffisantes ;
- une maturité et une stabilité affective ;
- une capacité d'entrer en contact tant avec ses pairs qu'avec ses supérieurs ;

- une personnalité pouvant être supportée tant par la troupe que les cadres.

Ces examens mettent d'ailleurs souvent en évidence le parallélisme entre les difficultés dans la vie civile et l'incapacité à assumer la vie militaire. Cette aptitude doit être évaluée en fonction des exigences de la guerre moderne. Comme le souligne Steiger, la conduite de la guerre a fondamentalement évolué au cours des dernières années ; cette transformation implique une capacité de résistance psychique nettement plus élevée. Le combattant est impliqué dans un réseau de plus en plus complexe d'obéissance et d'initiative personnelle. Le hiatus entre les exigences psychologiques de la vie militaire d'une part et le confort de la vie civile, les possibilités d'esquiver ou de reporter à plus tard la réponse à des problèmes existentiels d'autre part, joue également un rôle dans l'augmentation du nombre de militaires devant être examinés par le psychiatre. Pour une minorité de jeunes dont la proportion tend cependant à augmenter, la majorité civique ne correspond plus, et de loin, à la résolution de problèmes de l'adolescence.

2. Psychiatrie de guerre

Un deuxième domaine où le psychiatre est amené à coopérer concerne les problèmes relatifs à la psychiatrie de guerre. Comme le rappelle le médecin général Hamont en 1957 : « Au combat, l'homme a peur par situation ». Les observations réalisées par les psychiatres

dès la Première Guerre mondiale sur les défaillances dues à la peur ont permis de définir une attitude thérapeutique précise d'autant plus importante qu'elle concerne le 20% environ des hommes mis hors de combat.

Les réactions psychiques au combat sont à considérer comme des conséquences de l'épuisement et non comme des décompensations psychiques voire des maladies psychiatriques. C'est dans ce sens que le traitement préconisé par les psychiatres doit s'effectuer directement sous la conduite du médecin de troupe au niveau du poste de secours tenant compte des points suivants :

- intervention rapide, ceci pour éviter une aggravation de l'épuisement et des conséquences de comportements inadéquats ;
- une attitude optimiste dans le sens où la plupart des cas récupèrent rapidement alors qu'une psychiatrisation intempestive (par exemple une évacuation sur l'arrière dans des hôpitaux spécialisés) entraîne au contraire une chronicisation ;
- le traitement doit s'effectuer près de la zone de combat : en effet l'esprit de corps et le sens de la solidarité jouent un rôle essentiel dans la récupération.

Tenant compte de ces critères cette prise en charge des réactions psychiques au combat ne nécessite que le maintien pendant trois à cinq jours au poste de secours et permet à la grande majorité de ces hommes de reprendre leur fonction de combattant.

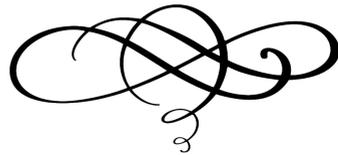
3. Aide de commandement

La formation professionnelle et humaine du psychiatre, sa connaissance des processus interrelationnels et psychologiques l'habilitent à fournir des prestations précieuses comme conseiller de commandants. Certaines armées qui ont l'expérience récente de la guerre y ont recours, comme l'armée d'Israël et celle des Etats-Unis. Il ne s'agit ni de confusion de rôle ni de « psychocratie ». Il s'agit simplement de rappeler que nombre de réactions psychiques au combat et que l'aptitude à la guerre du combattant sont à mettre sur le compte des qualités du commandement d'une part et des décisions que ce dernier est amené à prendre. Les rapports établis au cours de la guerre du Liban en 1982 par l'armée israélienne (voir Moshe Even – Chen et collaborateurs, 1983) insistent sur toute une série de facteurs tels que la qualité de l'information, les relations entre les cadres et la troupe, etc. L'organisation même des relèves et des congés joue un rôle dans le déclenchement de la réaction psychique au combat comme l'ont mis en évidence pour la guerre du Kippour Shalev et Tyano.

Il existe d'autres domaines où le psychiatre fournit sa contribution à l'armée mais aussi où le psychiatre à travers son activité à l'armée fournit une contribution dans le cadre de la prophylaxie (lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies dans les armées par exemple) et dans la prise en charge précoce des sujets présentant des troubles psychopathologiques ; ainsi les psychiatres de place

d'armes au moment où ils sont amenés à se prononcer sur l'aptitude au service militaire de recrue, prennent également des mesures pour qu'un traitement le cas échéant soit mis sur pieds, ils essayent d'en persuader le militaire et sa famille.

Lieutenant-colonel Eisenring



Après cet article publié en septembre 1984, voici quelques lignes plus actuelles. Elles sont signées du capitaine Robin Lüchinger, adjudant (S1) du groupe d'engins guidés légers de défense contre avions 1 et ancien collaborateur du SPP A.

Psychiatrie et psychologie militaire suisse aujourd'hui : rapide aperçu

Le rôle du psychiatre dans le domaine militaire a évolué depuis les années 80. La fin du bloc soviétique, l'évolution de l'armement et des doctrines militaires ainsi que les apports culturels ont poussé la psychologie militaire à devenir de plus en plus spécialisée. Ainsi, une nouvelle distribution des tâches et des responsabilités a eu lieu, donnant une place importante à nos miliciens.

Les centres de recrutement régionaux s'occupent de la transition civil-militaire et évaluent (ou réévaluent lors d'un changement de fonction ou d'une évaluation des cadres) les citoyens quant à

leurs aptitudes au service militaire. Afin d'y parvenir, ils bénéficient d'une batterie de tests et de psychologues professionnels assurant les entretiens avec les futurs conscrits en cas de doute ou de questionnements particuliers sur l'évaluation de l'aptitude à servir. Cependant, la transition civil-militaire est dure pour un nombre important de miliciens et, comme l'explique le lieutenant-colonel Eisenring, l'expérience sur le terrain est un indicateur important d'aptitude.

Le SPP A assure le suivi des militaires en service. Ses missions sont entre autres de faciliter l'intégration à la troupe de militaires souffrant de problèmes personnels, de conseiller les cadres dans la gestion des problèmes en lien avec le personnel et de soutenir les médecins militaires dans l'appréciation de l'aptitude au service. Lors des six premières semaines de l'école de recrues, les six centres de recrutements et le SPP A basé à Thoun se tiennent prêts à accueillir les recrues ayant besoin d'aide pour des problèmes personnels. C'est une période intense où plus d'une centaine de cas sont enregistrés sur le seul emplacement de Thoun. Les entretiens sont assurés par les spécialistes du SPP A. Il s'agit d'officiers spécialistes qui ont suivi un cours de formation technique ayant lieu tous les deux ans, durant lequel ils acquièrent des compétences personnelles, sociales et méthodologiques.

Ainsi, le rôle du psychiatre militaire s'est spécialisé au fil du temps. Le psychiatre est la personne de référence pour les spécialistes du SPP A dans les cas les

plus compliqués et il travaille en étroite collaboration avec les médecins militaires des centres de recrutement et des places d'armes. Il reste la personne de référence pour l'évaluation de l'aptitude psychologique au service. La création du SPP A va dans le sens de l'appui psychologique dont fait mention le lieutenant-colonel Eisenring, à savoir une force d'intervention rapide et ciblée, mais n'assurant aucun suivi thérapeutique, celui-ci n'étant assuré qu'hors cadre militaire.

Les considérations précédentes sur l'évolution du rôle du psychiatre vont dans le sens des nouvelles connaissances que nous avons sur l'importance de la psychologie dans le domaine militaire. En effet, le soldat étant l'unité d'action actuelle, il est important de d'assurer de ses capacités psychiques et personnelles. Aussi le développement de l'armée a-t-il permis de mettre sur pied des instructions dont l'objectif est de renforcer les capacités de résilience et de gestion de soi des militaires. Les sollicitations auxquelles répond le SPP A démontrent la pertinence des instructions et des conseils donnés.

Sébastien Dupuis coordonne la rubrique « Tiré de nos archives ». Il est adjudant du bataillon d'infanterie 19 et secrétaire de notre société. Il est chercheur dans un projet d'histoire militaire auprès du Prof. Dr. André Holenstein de l'université de Berne portant sur l'entrepreneuriat militaire suisse au service de France.

Militaria

Revue de presse et d'histoire militaires

Major Emmanuel Rey
Rédacteur du bulletin



Rudolf Jaun
Geschichte der Schweizer Armee.
Vom 17. Jahrhundert bis in die Gegenwart
 Orell Füssli, 2019

Historien militaire bien connu, ancien professeur à l'Académie militaire à l'École polytechnique fédérale et à l'université de Zurich, Rudolf Jaun signe ici une somme de plus de 500 pages (en allemand) consacrée à l'histoire de l'armée suisse du XVII^e siècle à nos jours. On connaît bien l'adage selon lequel « la Suisse n'a pas d'armée, elle est une armée », adage consacré par le Conseil fédéral dans son message concernant l'initiative populaire pour une Suisse sans armée (25 mai 1988). Comment cette Suisse qui est une armée mais qui a connu si peu de guerres en 400 ans s'est-elle adaptée à la menace ?

L'auteur place son propos dans le contexte européen puis mondial de la transformation des armées modernes et du développement des armes et techniques de combat. Le tout s'articule autour de six « révolutions militaires » (concept qui fait débat depuis les années 90), soit schématiquement : les réformes militaires hollandaises, l'émergence des armées nationales de citoyens-soldats, les progrès des révolutions industrielles, la guerre totale, l'ère atomique, la guerre asymétrique. Ces six étapes constituent la trame de fond des dix chapitres de l'ouvrage, des milices cantonales de l'Ancien Régime à la place de l'armée de milice dans la post-modernité. Dans le dixième et dernier chapitre, l'auteur examine trois chantiers actuels de l'armée après quatre réformes successives : le concept de défense, le financement des programmes d'armement et l'alimentation des effectifs de l'armée.

Outre plus de 60 images d'archives, le lecteur trouvera dans cet ouvrage un répertoire des armes et systèmes d'armes en usage dans l'Armée suisse, les tableaux des effectifs et des budgets militaires ainsi qu'une bibliographie substantielle. Reste à souhaiter qu'une telle somme soit traduite en français !



Hervé de Weck, Pierre Streit
Et si la Suisse avait été envahie ?
 1939-1945
 Cabédita, 2019

Mettre en évidence la menace réelle contre la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale et la comparer à la menace perçue par le Service de renseignement de l'armée ; recourir à l'uchronie pour montrer que l'effort de défense et la stratégie du Réduit ont aussi contribué à préserver la Suisse de la guerre : tels sont les buts et les deux parties de cet ouvrage captivant, préfacé par le commandant de corps Philippe Rebord, ancien Chef de l'armée. Dans la première partie, Hervé de Weck rappelle d'abord quelques principes méthodologiques (distinction entre danger, risque et menace, entre menace réelle et menace perçue) avant de broser le portrait du Service de renseignement de l'armée durant la guerre (ressources, moyens, techniques de travail, collaborations). Les cinq chapitres qui suivent explorent l'avant-guerre (1933-1939), la drôle de guerre (1939-1940), la guerre à l'ouest (1940-1942), le second front en

Europe et les débarquements (1942-1945) puis la dimension économique de la menace. Dans la seconde partie, Pierre Streit utilise les possibilités offertes par l'uchronie (histoire alternative) : et si la Suisse avait été envahie ? Il met en évidence un scénario qui aurait pu se réaliser fin 1942 et souligne que la stratégie choisie par la Suisse était la seule viable.



Christophe Vuilleumier
La Suisse face à l'espionnage.
 1914-1918
 Slatkine, 2015

La Suisse passe pour avoir été une plaque tournante des services de renseignement durant les deux conflits mondiaux. Pourtant, ce domaine a été peu examiné par les historiens. L'auteur entend y remédier en s'intéressant à l'activité des services de renseignement allemands en Suisse durant la Première Guerre mondiale, avec en toile de fond l'épineuse question de la neutralité : affaires d'espionnage, aventuriers du renseignement comme Hans Schrek, espionnage économique, etc.

Rétrospective



Rückblick

Accueil des nouveaux membres

Vendredi 10 janvier 2020

Stamm du Contingent des Grenadiers fribourgeois

Photographe : Officier spécialiste Nolan Rothacher





Perspective**Ausblick**

Assemblée générale ordinaire Ordentliche Generalversammlung

Mercredi 20 mai 2020 à 17h30**Mittwoch, den 20. Mai 2020 um 17.30 Uhr**

En raison de la pandémie de COVID-19, l'Assemblée générale ordinaire de la Société fribourgeoise des officiers est reportée. La date vous sera communiquée dès que possible.

Aufgrund der Pandemie COVID-19 wird die ordentliche Generalversammlung der Freiburgischen Offiziersgesellschaft verschoben. Das Datum wird Ihnen sobald wie möglich mitgeteilt.

Entraînement au tir Tir au fass 90

Lundi 8 juin 2020 de 18h à 21h**Montagne de Lussy (Romont)**

Organisation : SFO, en partenariat avec Of@UniFR
(Société des officiers de l'Université de Fribourg)

Direction : Lt col Alain Baeriswyl, expert en tir, membre de la SFO

Matière : Instruction de tir au fass 90 (20-200m), tir de nuit

Matériel, tenue : Fass 90, tenue B

Inscription : saad.dhif@sfo-fog.ch

Délai : 10 jours avant l'entraînement

L'entraînement au tir est maintenu, sous réserve de l'évolution de la situation !

Agenda



Agenda

Société cantonale

Lundi 8 juin 2020

Entraînement au tir (fusil d'assaut)
Montagne de Lussy
(sous réserve)

Jeudi 24 septembre 2020

Entraînement au tir (mousqueton)
Montagne de Lussy

Jeudi 15 octobre 2020

Entraînement au tir (pistolet)
Montagne de Lussy

Dimanche 8 novembre 2020

Cérémonie *In Memoriam*
Fribourg

Section Gruyère/Veveysse

Dimanche 8 novembre 2020

Cérémonie *In Memoriam*
Bulle

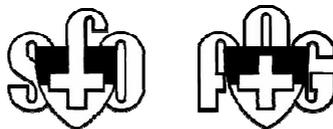
Sektion Seebezirk

Sonntag 28. Juni 2020

Historisches Murtenschieszen

Freitag 27. November 2020

156. Generalversammlung



Retrouvez d'autres informations sur notre site internet :

www.sfo-fog.ch

Bulletin de la Société fribourgeoise des officiers Mitteilungen der Freiburgischen Offiziersgesellschaft

Case postale 1418, 1701 Fribourg - www.sfo-fog.ch

COMITÉ CANTONAL

Président	Maj EMG Patrick Noger patrick.noger@sfo-fog.ch
Vice-Président Recrutement, AG, stamm	Lt col EMG Christophe Chollet christophe.chollet@sfo-fog.ch
Vice-Président Sponsoring	Lt col Pierre-Alain Scherly pa.scherly@sfo-fog.ch
Membre Activité d'automne	Lt col Denis Orange denis.orange@sfo-fog.ch
Membre Bulletinier, In Memoriam	Maj Emmanuel Rey emmanuel.rey@sfo-fog.ch
Membre Caissier	Maj Philippe Schneider philippe.schneider@sfo-fog.ch
Membre Gestion membres, soirée SFO	Maj Henri Lanthemann henri.lanthemann@sfo-fog.ch
Membre Secrétaire, conférence	Cap Sébastien Dupuis sebastien.dupuis@sfo-fog.ch
Membre Tirs	Cap Saâd Dhif saad.dhif@sfo-fog.ch
Membre Médias sociaux	Plt Ludovic Frehner ludovic.frehner@sfo-fog.ch
Membre Webmaster	Of spéc (maj) Nolan Rothacher nolan.rothacher@sfo-fog.ch

SEKTION SEEBEZIRK

Präsident	Maj Christoph Schori christoph.schori@sfo-fog.ch
Vize-Präsident	Oberst i Gst Jérôme d'Hooghe jerome.dhooghe@sfo-fog.ch
Sekretär	Lt Marco Gasser marco.gasser@sfo-fog.ch
Kassier	Oblt Pascal Haldimann pascal.haldimann@sfo-fog.ch
Beisitzer	Oberst i Gst Alois Schwarzenberger alois.schwarzenberger@sfo-fog.ch

SECTION GRUYÈRE / VEVEYSE

Président	Lt col EMG Julien Grand julien.grand@sfo-fog.ch
Vice-président	Maj Alexandre Beaud alexandre.beaud@sfo-fog.ch
Secrétaire	Lt col Dominique Burgener dominique.burgener@sfo-fog.ch
Caissier	Cap Gilles Dutoit gilles.dutoit@sfo-fog.ch
Membre	Cap Charles-Henri Brandt charles-henri.brandt@sfo-fog.ch
Membre	Cap Aurélien Cottet aurelien.cottet@sfo-fog.ch
Membre	Cap Christophe Niquille christophe.niquille@sfo-fog.ch
Membre	Plt Yannick Ballif yannick.ballif@sfo-fog.ch
Membre	Plt Stephen Mengual stephen.mengual@sfo-fog.ch



Une banque pour tous.
Eine Bank für alle.

www.bcf.ch
www.fkb.ch



Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank

simplement ouvert - einfach offener

P.P.
CH-1700 Fribourg
Poste CH SA



Toute chose
doit commencer
quelque part ...

Votre imprimeur



Route du Petit-Moncor 12 | 1752 Villars-sur-Glâne
026 401 13 13 | imprimerie@mtlsa.ch | www.mtlsa.ch